



## IDÉES & DÉBATS

### Il faut rééquilibrer le pacte de responsabilité

Pierre-Alain Muet, Alternatives économiques septembre 2014

***Au lieu de tout miser sur l'offre, avec de coûteuses baisses de prélèvements sur les entreprises, le gouvernement devrait mener une politique plus massive d'emplois aidés pour soutenir les ménages.***

Un grand nombre d'électeurs de François Hollande se demandent où les mène la politique économique conduite par le président de la République et son gouvernement. Les 60 propositions de la campagne de 2012 étaient-elles inadaptées, comme ce fut le cas quand la gauche dut prendre le tournant de la rigueur en 1983 ? Je ne le pense pas. Ce qui était vrai de la relance contrariée de 1981 ne l'est pas de la politique mise en oeuvre au début du mandat de François Hollande. Ses propositions étaient et restent la réponse pertinente à la crise. Même s'il y manquait des mesures sur la compétitivité-prix et si la durée de la récession européenne avait été sous-estimée, cela ne justifiait aucunement d'oublier à la fois la demande et des mesures phare, comme la réforme de l'imposition des revenus, pour faire de l'offre l'alpha et l'oméga du gouvernement.

#### **Une crise sous-estimée**

Le "socialisme de l'offre" n'a pas plus de sens que "le socialisme de la demande". L'offre et la demande ne sont pas des sujets politiques mais des concepts économiques, et le choix entre l'une ou l'autre - ou encore leur combinaison subtile, comme cela serait nécessaire - n'est pas affaire d'idéologie mais d'efficacité. Affirmer que "l'offre crée la demande" quand la France sort péniblement d'une récession due à l'effondrement de cette demande en Europe est consternant. Répéter qu'il suffit d'alléger les "charges" sur les entreprises pour sortir de la récession, alors que c'est le redémarrage de la demande qui conditionne cette sortie, témoigne surtout d'un déficit de pensée macroéconomique.

La crise qui a éclaté en 2008 est comparable à celle de 1929. Contrairement à 1929, les gouvernements ont su éteindre l'incendie financier et éviter des faillites bancaires. Ils ont su aussi prendre en 2009 des mesures de relance pour éviter l'effondrement massif de la demande. Mais, comme dans les années 1930, la crise née aux Etats-Unis a produit ses effets les plus désastreux quelques années plus tard en Europe.

En laissant planer des doutes sur la solidarité qui les unissait, les dirigeants européens ont transformé le sauvetage de la Grèce en une crise généralisée de la zone euro. Pourtant, si la crise des dettes souveraines a éclaté en Europe, ce n'est pas parce que notre continent était plus endetté que les autres, il l'était moins ! Mais il était le continent le plus fragile, car nous avons construit une union

monétaire sans solidarité financière. Impuissante pendant plusieurs années à enrayer les attaques spéculatives affectant certains de ses membres, corsetée dans des règles budgétaires et des principes de politique économique d'un autre âge, l'Europe s'est infligé une cure d'austérité qui n'a de précédent que dans les déflations des années 1930. Avec à la clé un effondrement de l'emploi et la plus longue récession depuis la Seconde Guerre mondiale.

### **De reculs en abandons**

La réponse pertinente est une véritable régulation financière à travers une séparation des activités bancaires, la réduction des inégalités par l'impôt et une action forte, nationale et européenne, en faveur de l'emploi et de l'investissement. Soit la politique que mit en oeuvre Franklin D. Roosevelt dans les années 1930 et dont la généralisation, après la Seconde Guerre mondiale, contribua à la longue période de stabilité financière et de prospérité de l'après-guerre. Le discours de François Hollande au Bourget en janvier 2012, avec ses accents rooseveltiens, était en ce sens pertinent, mais de reculs en abandons, la politique économique qui suivit finit par se muer en une forme de pensée unique qui avait déjà sévi dans les années 1990, avec le succès que l'on sait.

Face à un déficit de demande plus fort qu'anticipé, il eût été cohérent de mettre à profit les deux années de délai accordées par l'Europe dans la réduction des déficits pour soutenir les ménages à travers une action forte sur l'emploi, comme cela avait été fait en 1997 avec les emplois jeunes. Car quand l'activité n'est pas suffisante pour créer des emplois dans le secteur marchand, c'est la création volontariste d'emplois dans le secteur non marchand qui fournit les conditions du retour de la croissance : un emploi d'avenir supplémentaire, c'est un revenu dépensé immédiatement et donc des débouchés qui manquent cruellement aux entreprises.

Le pari du président d'inverser durablement la courbe du chômage était donc l'objectif pertinent et ce pari pouvait être gagné avec une politique de l'emploi massive. C'est l'inverse qui se produisit : un tournant majeur misant tout sur l'offre. Les allègements d'impôts sur les entreprises programmés pour les trois prochaines années passèrent de 20 à 30 milliards en janvier 2014, puis à 38 en mars avec la suppression de la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés, enfin à 41 avec la suppression de la C3S prélevée principalement sur les grandes entreprises. Une accumulation sans précédent de dispositifs mal évalués, mal calibrés, moins destinés à aider les vrais entrepreneurs qu'à calmer les humeurs.

### **Effet dépressif**

Est-il raisonnable de programmer 46 milliards d'allègements, dont 41 sur les entreprises, quand nous devons donner la priorité à la réduction des déficits ? Je ne le pense pas. Le rapport Pébereau, qui avait alimenté le débat de la campagne présidentielle de 2007, avait fort justement plaidé pour ne pas procéder à des allègements d'impôts tant que le déficit n'était pas revenu à un niveau raisonnable. La France a payé très cher les allègements de Nicolas Sarkozy en 2007, qui nous ont valu d'aborder la crise en déficit excessif et ont été largement responsables de l'explosion de notre dette. Certes, les allègements d'aujourd'hui concernent le système productif et non les Français fortunés, comme en 2007, mais sont-ils pour autant efficaces ?

Pour les entreprises fortement impliquées dans l'échange international, un allègement de fiscalité conduit assez rapidement à une hausse de l'emploi et de l'investissement. Mais moins du tiers des

allègements concernent de telles entreprises. Quant à la grande majorité des autres, elles n'augmenteront l'investissement et l'emploi que si la demande s'améliore. Or, l'effet dépressif rapide des réductions de dépenses risque de peser sur la reprise avant que les allègements aient le moindre impact positif.

Car si le pacte comporte 50 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques en trois ans, ce n'est pas principalement pour réduire les déficits, mais pour financer les allègements. On peut demander des efforts importants à nos concitoyens quand il s'agit d'arrêter l'hémorragie de la dette. Mais quand ces efforts servent à financer une autre forme de dépense - fiscale cette fois -, il faut que les allègements soient plus efficaces que les dépenses supprimées. Or, jusqu'à présent, aucun gouvernement n'a été capable de réduire les dépenses de plus de 10 milliards par an. Quand on se fixe des objectifs difficilement accessibles, les politiques de gel prennent le pas sur la modernisation de l'Etat et les chefs de bureau de la Direction du budget sur les ministres de la République.

C'est, enfin, un tout autre univers politique que dessine le pacte de responsabilité. Les 60 propositions de François Hollande coûtaient *"20 milliards d'euros à l'horizon 2017"*. Certes, il manquait des mesures sur la compétitivité et elles sont nécessaires, mais est-il raisonnable qu'elles coûtent deux fois plus que les 60 engagements du président ? En rééquilibrant sérieusement le pacte en faveur des ménages, on conjuguerait justice sociale et efficacité économique tout en réduisant d'autant les déficits. Et la meilleure façon de le faire est de revenir à l'objectif d'inverser rapidement la courbe du chômage avec une action massive sur les emplois d'avenir et l'apprentissage.